



## **CONSEIL MUNICIPAL DU 28 DÉCEMBRE 2018**

---

### **PROCÈS-VERBAL SOMMAIRE**

---

#### **AFFICHE DU 31 DÉCEMBRE 2018 au 15 JANVIER 2019**

Le Conseil Municipal, légalement convoqué le 21 décembre 2018, s'est réuni le **vendredi 28 décembre 2018 à 18 H 00**, salle des délibérations, en mairie des Sables d'Olonne.

#### **1. APPROBATION DE L'AIRE DE VALORISATION DE L'ARCHITECTURE ET DU PATRIMOINE (AVAP)**

Le conseil municipal approuve le dossier de l'Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP), informe que l' Aire de Valorisation de l'Architecture et du Patrimoine (AVAP) sera automatiquement classée en site patrimonial remarquable (SPR) et que, conformément aux articles D.642-1 et D.642-10 du code du patrimoine, la délibération fera l'objet d'un affichage en Mairie durant un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le département et que le dossier d'AVAP sera tenu à la disposition du public.